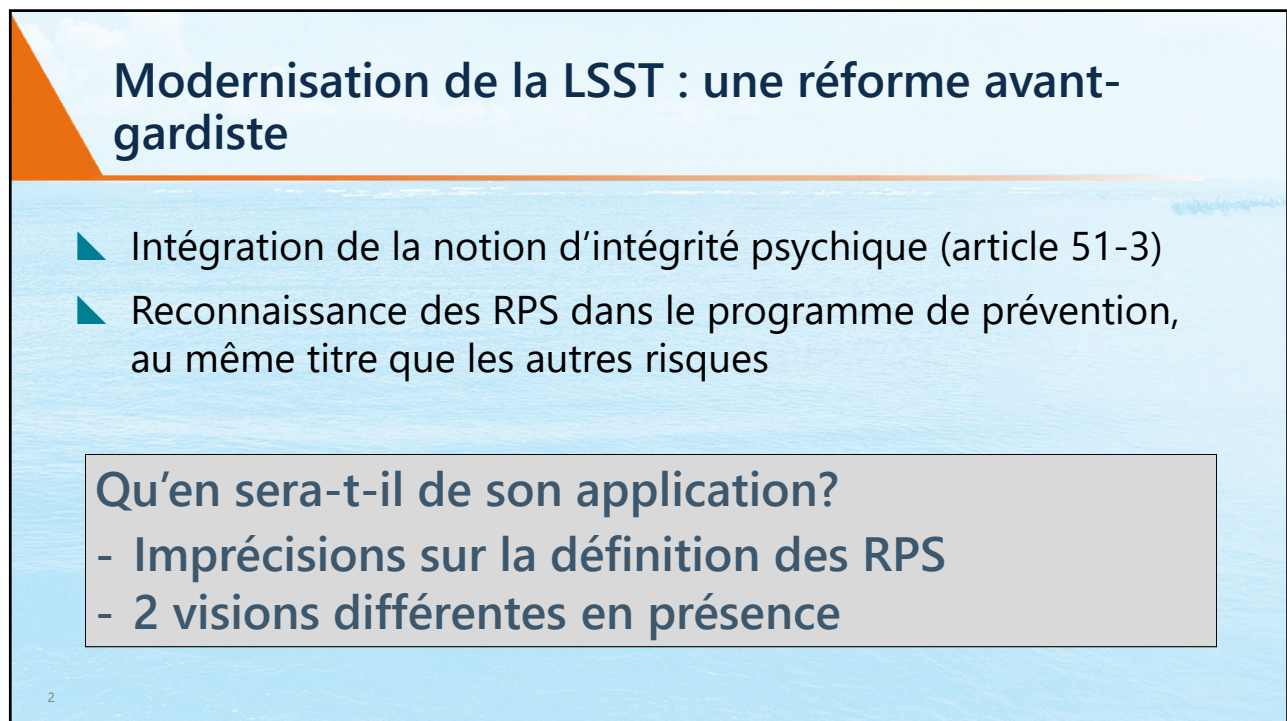
 **25<sup>es</sup>** journées annuelles de santé publique

## La modernisation de la LSST : une réforme avant-gardiste, mais dont l'application reste à préciser au chapitre des RPS

Michel Vézina,  
Conseiller médical en santé au travail, INSPQ  
15 mars 2023



## Modernisation de la LSST : une réforme avant-gardiste

- ▶ Intégration de la notion d'intégrité psychique (article 51-3)
- ▶ Reconnaissance des RPS dans le programme de prévention, au même titre que les autres risques

**Qu'en sera-t-il de son application?**

- Imprécisions sur la définition des RPS
- 2 visions différentes en présence

2

## Définition des RPS : intention du législateur

En commission parlementaire, le 19 août 2021, le ministre du Travail a déposé un document présentant la page Web de l'INSPQ portant sur la définition et la prévention des RPS du travail

<https://www.inspq.qc.ca/risques-psychosociaux-du-travail-et-promotion-de-la-sante-des-travailleurs/risques-psychosociaux-du-travail>

Pour avoir accès au document sur le site de l'Assemblée nationale :

Aller à <http://assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/documents-deposes.html>

- ✓ Au haut de l'encadré gris, sélectionner : 42<sup>e</sup> législature, 1<sup>re</sup> session (27 novembre 2018 - 13 octobre 2021)
- ✓ Dans la section « Mots clés », inscrire : Risques psychosociaux
- ✓ Cliquer sur « **Rechercher** » au bas de l'encadré gris à droite

Un seul résultat apparaîtra sous l'encadré

## Définition des RPS (INSPQ)

### Ce sont des risques liés à :

- ▶ l'organisation du travail,
- ▶ aux pratiques de gestion,
- ▶ aux conditions d'emploi,
- ▶ et aux relations sociales.

Et qui augmentent la **probabilité** d'engendrer des effets néfastes sur la santé physique et psychologique des personnes exposées (études épidémiologiques à l'appui)

## **Les principaux risques psychosociaux (RPS) du travail** (L'intention du législateur)

- Une charge de travail élevée,
- Une faible autonomie décisionnelle,
- Une faible reconnaissance,
- Un faible soutien du supérieur et/ou des collègues,
- Le harcèlement psychologique.

**Source:** Verbatim des débats en commissions parlementaires où Jean Boulet a été questionné par le député Gaudrault sur les risques psychosociaux. <http://assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cet-42->

[1/journal-debats/CET-210819.html](http://journal-debats/CET-210819.html)

## **Cadeau de la PGPS : prioriser les RPS du travail**



- 18 conseiller·ère·s en santé psychologique
- Dédiés exclusivement à la promotion de la santé psychologique au travail et à la prévention des RPS

Direction des partenariats, de la prise en charge et de la santé psychologique

**CNESST**

## Les objectifs

- **Sensibiliser** les milieux aux risques psychosociaux liés au travail ;
- **Déstigmatiser** l'enjeu que représente la santé psychologique ;
- **Positionner** les risques psychosociaux liés au travail au même titre que les autres risques à la santé et à la sécurité du travail ;
- **Mobiliser** les milieux de travail à la gestion des risques psychosociaux liés au travail ;
- **Informer** les milieux de travail (droits et obligations, prise en charge, outils et ressources, etc)

Direction des partenariats, de la prise en charge et de la santé psychologique

**CNESST**

## Deux visions différentes des RPS :

### 1) Vision réductionniste (logique de la compagnie d'assurance)

#### Risques priorités

- Violence (physique ou psychologique, incluant la violence conjugale, familiale ou à caractère sexuel)
- Exposition à un événement traumatique
- Harcèlement

#### Autres risques psychosociaux

- Charge de travail élevée
- Faible reconnaissance
- Faible autonomie décisionnelle (influence sur le travail)
- Justice organisationnelle déficiente (manque équité)
- Faible soutien des collègues et/ou du supérieur

Direction des partenariats, de la prise en charge et de la santé psychologique

6

**CNESST**

## Milieux visés

- Milieux de travail syndiqués et non syndiqués
- Petites PME +++
- Autres entreprises dont les secteurs d'activités économiques particulièrement touchés par les risques psychosociaux liés au travail (ex: secteur santé ou des établissements d'enseignement)



Direction des partenariats, de la prise en charge et de la santé psychologique

13

**CNESST**

## PME : cible des Mutuelles de prévention

- ▶ Mutualisation de PME (Bilan de SST) pour bénéficier du système mérite/démérite.
- ▶ Argument promotionnel : autofinancement de leurs services (soutien : programme de prévention, déclaration, contestation, etc.)

10

## Vision réductionniste limitée aux lésions indemnisables : mauvais calcul

- ▶ Une réduction des RPS est liée à une réduction des symptômes de dépression et d'épuisement professionnel, (reconnaissance, soutien des collègues et du supérieur, autorité décisionnelle, utilisation des compétences, participation au Dx et Rx)
- ▶ Ces pratiques de gestion sont associées à des taux plus faibles de réclamations pour des problèmes de santé mentale

(Étude Salveo, Marchand et coll, 2015)

Source : <https://onlinelibrary.wiley.com/doi/10.1002/smi.2663>; <http://dx.doi.org/10.1002/smi.2663>

## 2) Vision de santé publique : prévenir les problèmes de santé attribuables au travail

- ▶ En santé publique, on ne s'intéresse pas qu'aux travailleurs qui risquent de faire une réclamation à la CNESST, mais à tous ceux qui risquent de développer une maladie attribuable à leur travail.
- ▶ Le MSSS collabore à l'évaluation et à la mise à jour des programmes de santé au travail
- ▶ Les RPS font partie d'un des six programmes de santé actuellement prioritaires à développer

## Pertinence d'une vision de santé publique : la prévalence des RPS

Source : Enquête québécoise sur la santé des populations

	Ensemble du Québec
Exigences psychologiques (charge de travail) élevées	32 %
Autorité (autonomie) décisionnelle faible ou modérée	31 %
Soutien des collègues faible ou modéré	19 %
Soutien du supérieur faible ou modéré	21 %
Reconnaissance faible	21 %
Harcèlement psychologique	21 %
Tension au travail	12 %

NB : Sédentarité 30 % et tabagisme 17 %

## Pertinence d'une vision de santé publique : les inégalités sociales de santé (ISS) liées aux RPS



**Les femmes et les personnes au bas de l'échelle hiérarchique touchées davantage**

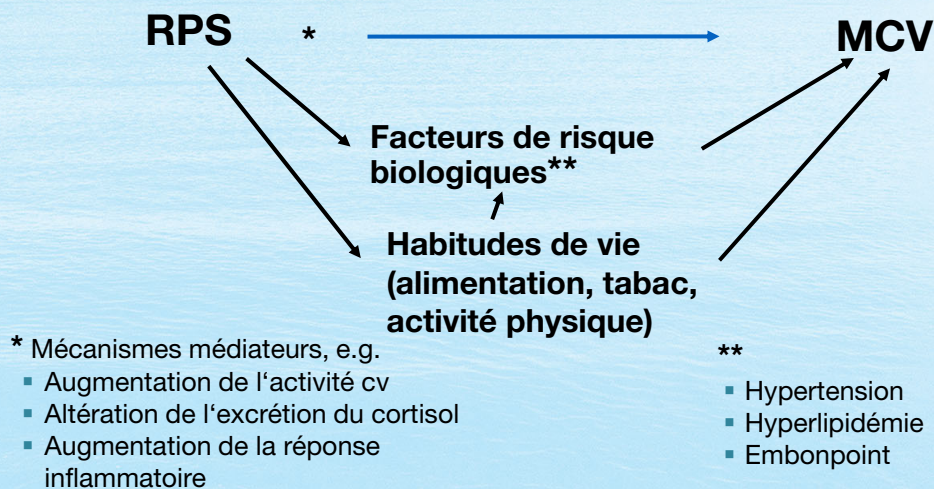
Les travailleuses et les personnes salariées se situant au bas de l'échelle hiérarchique sont les plus touchées par un cumul des RPS, notamment le personnel et les ouvriers non qualifiés et les manœuvres ainsi que les ouvrières qualifiées.

## Pertinence d'une vision de santé publique : les effets des RPS sur la santé

- ▶ Chacun des RPS peut être néfaste pour la santé psychologique et physique des travailleurs exposés
- ▶ Une combinaison de 2 RPS augmente le risque à la santé des travailleurs exposés (**tension** au travail)  
**tension** RR : **dépression** 75% > et **MCV** 20 à 40 % >
- ▶ Un cumul de 3 RPS ou plus, augmente de 5 à 6 fois le risque de détresse psychologique élevée liée au travail. (Effet dose-réponse)

15

## Effets directs et indirects des RPS sur les maladies cardiovasculaires (MCV)



Source : Siegrist, juin 2013



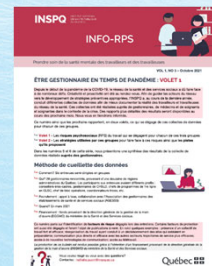
## Prévention des RPS = Opportunité majeure pour la santé publique d'aller au-delà de la prévention des lésions professionnelles

- ▶ Réduire les 3 premières causes de mortalité et de morbidité au Québec : MCV, PSM et TMS, par des projets communs inter équipes (briser les solitudes, une pierre 3 coups)
- ▶ Tirer avantage d'un contexte actuel favorable à la prévention des RPS:
  - conseillers de la CNESST
  - implication des ASP et des syndicats
  - mobilisation des entreprises autour d'une démarche EES, intégrée au PNSP et à la PGPS, ancrage légal avec la LMRSSST

17

## Outils d'information, de sensibilisation et d'intervention

- ▶ Indicateurs de risques psychosociaux liés au travail : résultats EQSP <https://www.inspq.qc.ca/sites/default/files/publications/2816-risques-psychosociaux-travail.pdf>
- ▶ Fiches sur les indicateurs de RPS : <https://www.inspq.qc.ca/publications/2371>
- ▶ Carrefour de la prévention organisationnelle : <https://www.inspq.qc.ca/bulletin-info-rps/vol2-no1-juin2022>
- ▶ Bulletin info-RPS : <https://www.inspq.qc.ca/bulletin-info-rps>



18

